

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE

Les Demeures de Mennecey

Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 mars 2006

Le 24 mars 2006 à 20H00 se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, les membres de l'ASL " Les Demeures de Mennecey ", sur convocation adressée par le bureau.

Les feuilles d'émargement signées par les membres présents ou par leurs mandataires attestent que sont présents ou représentés, 21 propriétaires sur 70.

Le quorum n'étant pas atteint à 20H00, l'Assemblée n'a pas pu valablement délibérer et a été reconduite ce même jour à 20H30 , comme le prévoyait la convocation du 21 Février 2006.

Sont absents et non représentés, les 59 propriétaires dont les noms suivent : **X**

Le président déclare la séance ouverte à 20h30.

1- FORMATION DU BUREAU DE L'ASSEMBLEE

Le bureau de l'Assemblée est composé de Mr Creton, président, Madame Vandjour, secrétaire, Mesdames Cléro et Mauller, membres. Mr Nomdedeu est le scrutateur.

2-BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS ET RESUME DE L'ACTIVITE 2005

Nous souhaitons la bienvenue à

- Mr LADARRE et Melle GROS, rue Kipling
- Monsieur et Madame GILLE, rue Tournenfil
- Mr MOKHTARI et Melle GOSSMANN, rue Stevenson

Le bureau informe l'assemblée que des condoléances ont été présentées à la famille de Mr KETIR et met à disposition la carte de remerciement de la dite famille lui a adressé suite à l'envoi de fleurs.

Point sur l'activité 2005

Nous sommes victime depuis plusieurs mois d'actes de vandalisme .Les Tags sur les batiments EDF sont le point noir de l'année.

L' ASL s'est rapprochée d'EDF pour mettre en place un système Anti tag et faire prendre en charge au moins une partie des frais de réfection, sachant que les batiments ne nous appartiennent pas.

La réponse d'EDF a été de nous rapprocher de la mairie, avec laquelle elle passe un protocole d'entretien de ses locaux. Des lierres seront d'ailleurs posés sur les murs des bâtiments concernés. En attendant, l'asl s'engage à remettre les bâtiments en état (peinture faite par Mr Creton avec l'aide des propriétaires qui le souhaitent ; fournitures prises sur le budget de l'ASL) afin de retrouver l'aspect de propreté souhaité par tous pour notre village.

L'année 2005 est aussi celle de la reprise par la commune de la voirie : la rétrocession a pris du retard. En effet, un expert a bien été nommé, l'enquête est bien en cours mais il reste un point à valider en Conseil Municipal avant la reprise (a priori lors de la reprise de la rue traversante Kipling, toutes les études n'auraient pas été réalisées selon les règles ; le Conseil Municipal doit donc délibérer sur ce point).

Une question est posée sur les ralentisseurs et les stops dans le village qui avait été évoqué l'an dernier.

L'ASL conseille d'attendre que la rétrocession soit définitivement enterrinée avant de faire d'autres demandes à la mairie. Ces questions seront abordées une fois la rétrocession terminée.

3- APPROBATION DES COMPTES 2005 (voir bilans joints)

Une petite économie a été faite sur les fournitures.

Les convocations remises en porte à porte, ont portées leur fruit : une économie de 180 euros a été réalisée grâce à cela.

EDF : un petit dépassement est dû à l'augmentation de leurs tarifs

Antenne TV : le budget a été dépassé suite aux problèmes de réception rencontrés par certains propriétaires, rue Kipling, Tournenfiles et Stévenson, soit au total 14 propriétaires ; nous avons fait intervenir la société MVS afin, dans un 1^{er} temps de remplacer les câbles défectueux, et dans un 2^{ème} temps modifier les têtes de station pour mettre aux normes l'installation de réception et permettre à chaque propriétaire de recevoir la TNT (en s'équipant d'un matériel adapté). Cette intervention a été financée par notre réserve fond de roulement à hauteur de 1000€. Les problèmes ont été réglés par le remplacement des câbles défectueux, et du changement des têtes de station qui devenaient obsolètes.

Frais d'eau : l'augmentation sera régularisée au début d'année 2006. Cet écart de budget s'explique par un relevé non affectué des compteurs et de ce fait d'un calcul arbitraire de la Société des Eaux, qui s'est inspirée de nos consommations antérieures (à un moment où nous avions des fuites, problème résolu depuis).

Après explications, les comptes 2005 sont soumis au vote, et approuvés à l'unanimité.

4- SITUATION DE LA TRESORERIE AU 31/12/05

Après explications, la situation de trésorerie au 31/12/05 est soumise au vote et approuvée à l'unanimité.

5- QUITUS AU CONSEIL SYNDICAL POUR SA GESTION

Le président demande quitus pour la gestion de l'ASL sur l'année 2005. Celui-ci est accordé à l'unanimité.

6- RETROCESSION DES VOIES

Ce point a été abordé en première partie d'Assemblée

7- BUDGET 2006 ET APPEL DE FONDS

Voici le détail des budgets proposés :

- Minoration du budget timbres, grace du porte à porte
- Maintien du budget de l'an dernier sur le poste Antenne Entretien
- Maintien du budget Espaces verts. L'an dernier ce budget tenait compte de l'entretien des arbres, des pelouses etc ... en plus de l'entretien courant. Nous maintenons une réserve du même montant pour permettre de continuer l'action débutée en 2005 de remise en état des parties sensibles (démoussage ...)
- Impôts : identique à l'an dernier car l'imposition 2004 nous a bien été confirmé (il ya bien eu reclassement des voies de circulations dans le calcul del'impot)
- Poste frais divers : il est essentiellement composé des frais de cotisations Internet pour le nom de domaine de l'ADSL

Le budget total s'élève à 7600 euros. Le fond de roulement de 9000 euros, jugé plus confortable pour la gestion courante de l'ASL est maintenu.

Il est précisé que les frais d'entretien des espaces verts de décembre (exercice 2005) restent à payer sur 2006.

Une question a été soulevée sur la ligne « Barriere rue du Bas Clos Renault » « en 2003 » à 0€. En fait il s'agit d'une erreur de frappe ; le budget de 640€ de ce poste figure au dessus dans la ligne « remise en peinture poste et antenne EDF » et sera corrigée.

Le Budget est approuvé à l'unanimité.

La côtisation par propriétaire est arrondie à 110 euros pour l'année 2006.

7- RENOUELEMENT DU CONSEIL SYNDICAL

Mmes Creton, Vandjour, Cléro et Mauller, et Monsieur Creton, proposent de renouveler leur mandat pour une année.

Eric Steens ne se représente pas.

Aucun propriétaire ne fait acte de candidature pour les places vacantes.

L'assemblée accepte les 5 candidatures à l'unanimité pour l'année 2006.

8- QUESTIONS DIVERSES

A la demande de certains propriétaires, nous rappellerons dans le PV d'Assemblée les différentes règles de l'ASL en ce qui concerne l'entretien des espaces verts, la sortie des poubelles, et des déchets verts ou encombrants.

Le cas du 34 rue Stevenson est évoqué à la demande des propriétaires, présents. Le promoteur a effectué il y a 7 ans un décrochement devant le pavillon. Or certaines personnes se servent de ce décrochement à des fins de parkings malgré les places visiteurs disponibles à proximité. Ya-t-il possibilité de marquage au sol pour éviter cela ? Que pouvons nous faire pour éviter ces abus ? Peut on agir auprès de la mairie pour que le stationnement soit interdit, ou mettre une jardinière pour empêcher le stationnement à cet endroit ? A noter que quand quelqu'un se gare à cet endroit, il y a une réelle gêne de visibilité.

L'ASL s'engage à informer la mairie de cet état de fait et donner aux propriétaires les réponses obtenues.

Il est rappelé qu'un Forum de discussion est ouvert sur le site **www.asl-mennecy.org**. Merci de bien vouloir faire vivre ce Forum par vos questions et remarques sur la vie de notre quartier !

Aucune autre question n'étant soulevée, et l'ordre du jour épuisé, le président lève la séance à 21H00.

Le bureau remercie chaleureusement les participants de l'assemblée pour leur présence et leur confiance.

Le président

La secrétaire

Le scrutateur

